

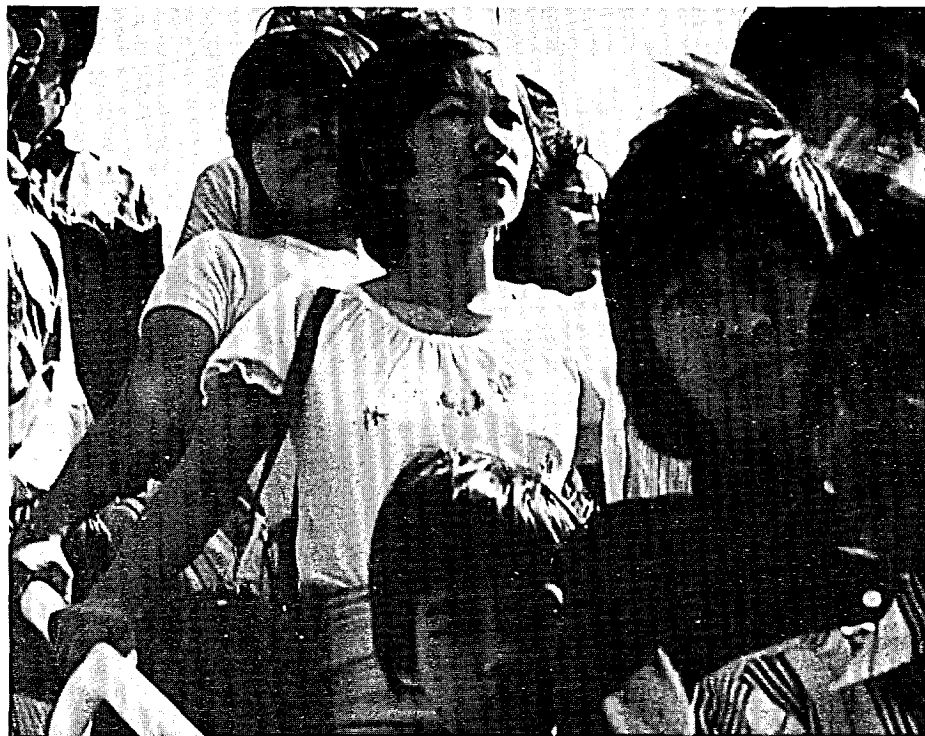
IMMIGRATION — AUJOURD'HUI ET DEMAIN (suite)

tive, le gouvernement entreprend actuellement une étude exhaustive des taux d'immigration et de leurs répercussions sur la croissance jusqu'au XXI^e siècle.

Le cadre prévu pour l'augmentation de ces taux, a souligné M. Weiner, continuera d'être délimité en regard de la famille. « Plus simplement, dit-il, la cellule familiale reste le facteur clé de notre politique d'immigration. »

« La réunion des familles est la pierre d'angle de notre politique. Il n'y a pas de limite à l'immigration relevant de la catégorie de la famille. Le chiffre de 45 000 que nous avons avancé pour 1987 n'est qu'une estimation et non un quota ou un plafond. »

Déjà, des recommandations sont mises en oeuvre pour accélérer le traitement des cas de conjoints et de personnes à charge. Le fait que ces améliorations soient mises en oeuvre dans les centres d'immigration au Canada et à l'étranger est spécialement en rapport avec la réunion des familles. Désormais, les demandeurs de la caté-



gorie de la famille et leurs parrains bénéficieront de procédures pleinement coordonnées, davantage axées sur leurs besoins.

Faisant allusion à «une nouvelle ère pour les parrains et leurs parents», le ministre d'Etat a décrit des mesures axées sur la qualité du service telles que la réduction de la période d'attente pour les parrains et les demandes moins complexes. Les dispositions sur le parrainage ont en outre été étendues pour permettre de déterminer individuellement les obligations des parrains. Elle prévoient en outre des critères élargis pour évaluer les ressources financières de la famille.

Pour les personnes qui déposent leur demande dans une ambassade ou un consulat, on étudie actuellement des mesures plus efficaces touchant la sécurité, les antécédents et les visites médicales; par ailleurs, les étudiants étran-

gers obtiendront plus facilement les autorisations nécessaires pour la durée de leurs études. Enfin, le Ministère améliore la formation des employés du Service extérieur relativement aux lois sur l'immigration, aux techniques d'entrevue et aux langues.

Lors de visites des bureaux du service extérieur qu'il a effectuées au début d'avril, M. Weiner s'est dit « enchanté de l'importance accordée à la qualité du service. Ici et à l'étranger, on comprend généralement que, dans le contexte d'une politique d'immigration élargie, la prestation des services revêtira une importance encore plus grande. »

« La fin de ce siècle, a dit M. Weiner, sera une période de grands défis pour nos services d'immigration, mais tout nous indique que nous les relèverons » □

Lee Edwards

